

SOIRÉE

Page 2: Conte gastronomique Page 4: **Dossier infos** élections municipales

culturel

SOIRÉE CABARET Alcaisir



L'Office Municipal Socio-Culturel est heureux de vous proposer, samedi 28 mars, à 20h30, salle Jean Monnet, une soirée Cabaret aléatoire.

Un joyeux bazar, un mélange des genres tendre et pétaradant, un spectacle surprenant et convivial :

Une organiste barbare, un pianiste magicien, un musicien folk, un jazz singer, de la chanson réaliste, des propos irréalistes, des solos, des duos, et plus si affinités... Deux femmes, deux hommes, quatre artistes aux talents multiples. Un cabaret éclaté, imprévisible, détonnant. Au menu, entre autres, des airs de Minvielle et Joan Baez, du Basie, du Bizet, du Distel et des compositions originales sans oublier l'incontournable KaraoLive!

Par la Compagnie l'Atelier du Possible.

Conception, mise en scène : Bernard Colmet

Chanteur, pianiste, comédien: Diego Bordonaro

Chanteuse, comédienne : Isabelle Desmero

Chanteur, accordéoniste, comédien: Mickaël Portalès

Chanteuse, comédienne : Corinne VanGysel

Régie générale : Xavier Proença

Compositions originales, arrangements:

Gilles Maugenest / Corinne VanGysel

Textes et paroles : Isabelle Desmero / Dominique Duby /

Gilles Maugenest / Corinne VanGysel

Renseignements : Hôtel de Ville - Service Culture Public adulte - Entrée libre - Durée : 1h10 En partenariat avec Provence en scène

conte

Laissez-moi vous conter recettes

La médiathèque est heureuse de vous proposer, mardi 10 mars à 18h30, le conte « Laissez-moi vous conter recettes ».

De tout temps, poètes et littérateurs ont chanté des plaisirs de la chair, du partage et de la magie des fourneaux.

Le conteur Clément Goguillot extrait quelques recettes de ses grimoires, les lit, vous interpelle, parle de ses souvenirs de repas, puis se met à cuisiner...

A l'issue de la représentation, un apéritif proposé par la Compagnie sera partagé avec les spectateurs.

Avec Clément Goguillot, dans le cadre des tournées Métropole Aix -Marseille Provence

Durée 1h10, à partir de 11 ans, public ado-adultes Renseignements :

04 42 58 10 47

meyreuil.bibliotheque@ville-meyreuil.fr



Laissez-moi vous conten recettes Lectures et divagations culinaires Clément Goguillot

Les professeurs du Muz'Art font leur show



Ils sont prêts à vous emporter dans leur farandole d'accords samedi 7 mars à 20h30 au

C'est sous la direction de Jean-Paul Péroz, que les professeurs de l'école municipale de musique Muz'Art vous présenteront leur concert : un show dynamique interprété par Béatrice Agaisse-Mourlon, Romuald Bayeux, Bruno Bonnes, Sidonie Fénérol, Angélique Garcia, Françoise Jullien, Anne Signoret, Gilles Grivolla, Anne Taupinard.

Venez nombreux les applaudir!

Entrée libre, tout public

Médiathèque

La médiathèque vous propose, lundi 2 mars après-midi, un portage de livres à domicile.

Renseignements: 04 42 58 10 47

Les rendez-vous musicaux chez MUZ'ART

Les professeurs de l'école municipale de musique vous proposent, **vendredi 27 mars à 20h30** et **samedi 28 mars à** 14h30, deux auditions multi-instrumentale de leurs élèves, en solo ou en ensembles.

> Instruments acoustiques amplifiés. Entrée libre, tout public

Etat civil Janvier 2020

Naissances

- · Azania Chloé Zime Montalvo Née le 1^{er} janvier 2020 à Aix-en-Provence
- · Soan Christian François Chavalle
- Né le 3 janvier 2020 à Marseille 12ème arrondissement
- Né le 13 janvier 2020 à Aix-en-Provence
- · Maël Joseph Patrick Amarine Né le 31 janvier 2020 à Aix-en-Provence

- · Ada Maria Unida veuve Melis Décédée le 17 janvier 2020 à Mimet
- · Marie Madeleine Augusta Joséphine Blanc veuve Boyer Décédée le 21 janvier 2020 à Mimet
- · Danielle Paule Monique Galibert épouse Fouque Décédée le 24 janvier 2020 à Meyreuil
- · Jean-Luc Esmenjaud
- Décédé le 29 janvier 2020 à Marseille

Les "tête-à-tête avec le Maire"

Monsieur Le Maire sera disponible 1 samedi par mois afin de rencontrer les administrés, sans rendez-vous, en Mairie. Prochaine permanence le samedi 7 mars de 10h à 12h.

Don du Sang

La prochaine collecte de sang se tiendra, mercredi 25 mars, de 15h à 19h30, Espace La Croix. Les besoins sont importants, n'hésitez pas à participer! Une collation vous sera offerte.

Stage Boxe & Multi-activités

L'AMC BOXING vous propose, I'"AMC BOXING TRAINING CAMP", du 24 au 28 février au gymnase de Meyreuil.

Un stage d'initiation multisports ouvert à tous, pour venir découvrir les disciplines de l'association et d'autres activités d'équipes. Venez-vous dépenser et renforcer votre esprit d'équipe!

Le stage est ouvert à tous dès l'âge de 7 ans. Horaires: de 9h à 17h - Repas du midi à prévoir.

Prix de la semaine : 70 € Inscriptions: secretariat.amcboxing@yahoo.com



Erratum - Bienvenue

Souhaitons la bienvenue à :

- OFFICE GESTION ASSIST'

Céline GIRAUD, assistante indépendante, gestion commerciale, administrative, pré-comptabilité, évènementiel **06 09 04 04 81** - crigaud.work@gmail.com

- AB SERVICES,

proposant tous petits travaux intérieurs et extérieurs. Multiples prestations.

Allan BOURGES

06 09 39 59 29 - bourgesallan@hotmail.fr



		PLANNING STAGE	24-28 FEVRIER 2020		
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
9h accueil des participants + 9h30 ULTIMATE	9h accueil des participants + 9h30 LUTTE	9h accueil des participants + 9h30 KICKBOXING K1RULES	9h accueil des participants + 9h30 MUAY THAI	Olympiades	Prévoir le repas du midi + Teeshirt de rechange + Baskets + Veste chaude pour les activités d'extérieures
12h – 14h Pause REPAS					
14h – 17h BOXE ANGLAISE	14h – 17h COURSE D'ORIENTATION	14h – 17h HANDBALL BASKET	14h – 17h COURSE D'ORIENTATION	Olympiades	
17h – 17h30 possibilité de surveiller les enfants jusqu'à l'arrivée de l'accompagnant	17h – 17h30 possibilité de surveiller les enfants jusqu'à l'arrivée de l'accompagnant	17h – 17h30 possibilité de surveiller les enfants jusqu'à l'arrivée de l'accompagnant	17h – 17h30 possibilité de surveiller les enfants jusqu'à l'arrivée de l'accompagnant	17h – 17h30 possibilité de surveiller les enfants jusqu'à l'arrivée de l'accompagnant	

DOSSIER INFOS ELECTIONS MUNICIPALES



Quand?

Les élections municipales se dérouleront au scrutin de liste proportionnel à deux tours avec majoritée accordée à la liste arrivée en tête. Les candidats sont élus au 1er tour s'ils ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix + 1) et ont recueilli au moins un quart des voix des électeurs inscrits. Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars et éventuellement le second tour le dimanche 22 mars.

0ù?

A Meyreuil, 6 bureaux de vote sont répartis par secteurs géographiques:

- · Bureau 1 : salle des mariages (bureau centralisateur)
- · Bureau 2 : salle Jean Monnet
- · Bureau 3 : école du Canet · Bureau 4 : salle Jean Monnet
- · Bureau 5: gymnase
- · Bureau 6 : école du village

Rappel des horaires

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h précises.

Quel titre d'identité est obligatoire pour voter ?

La vérification du droit de vote et de l'identité des électeurs est obligatoire : l'électeur doit présenter un titre d'identité au président de bureau de vote.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité;
- 2° Passeport;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le

représentant de l'Etat;

- Carte vitale avec photographie;
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires;

10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;

- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

La carte électorale n'est pas obligatoire.

Qu'est-ce qu'une procuration?

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place. Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Où faire établir sa procuration?

Le mandant doit se rendre:

- · Au tribunal d'instance ;
- · Au commissariat de police ;
- · À la brigade de gendarmerie.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration.

Une procuration peut être établie tout au long de l'année et jusqu'à 18h la veille du scrutin en gendarmerie.

Néanmoins les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin. Il y a non seulement une plus forte affluence dans la semaine précédant le scrutin, mais une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

Comment peut-on établir une procuration?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire).

Le formulaire est disponible en ligne: www.service-public.fr

En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Renseignements: Service Etat Civil **Direction: Françoise CARRUELLE**

04 42 65 90 52 f.carruelle@ville-meyreuil.fr

l legreuil info Directeur de publication :

Jean-Pascal Gournès **Crédit photos :** Mairie de Meyreuil

Conception / Impression Rédaction

Audrey Badoux

PARUTION LE 17 FÉVRIER 2020

www.ville-meyreuil.fr

